Profil financier du Québec 1992-1993

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

93-00414/

Le Québec

Les tendances

La politique économique et financière du gouvernement du Québec

Les finances publiques: évolution récente et perspectives

Le Québec, une économie moderne et compétitive

Le financement

Le programme d'emprunts

La gestion de la dette

La structure et la composition de la dette

L'échéancier de la dette

Les emprunts du secteur public

Les cotes de crédit

Le Québec

En raison de sa situation géographique privilégiée, le Québec est au carrefour des marchés canadien et américain, et à portée du commerce européen, notamment par la voie d'eau stratégique que représente le fleuve Saint-Laurent.

Le Québec est la plus grande province du Canada avec sa superficie de 1 540 680 km², et la deuxième par l'importance de sa population de 6 912 300 habitants.

La valeur de sa production dépasse les 156 milliards de dollars, ce qui représente 23 % de l'ensemble de la production canadienne.

Lorsque l'on compare la taille de l'économie du Québec à celle des principaux pays industrialisés, on constate que le Québec se situe au 17e rang quant à l'importance de sa production, suivant en cela l'Autriche et devançant le Danemark. Son revenu per capita se situe au 9e rang mondial.

L'économie du Québec est fort diversifiée et reflète toutes les caractéristiques d'une économie moderne postindustrielle.

En outre, elle est très ouverte sur le monde : le Québec exporte environ 50 % de sa production. Son industrie manufacturière, notamment, est de plus en plus tournée vers les secteurs d'exportation faisant appel à une main-d'oeuvre hautement qualifiée comme l'aéronautique, les produits pharmaceutiques, le matériel de télécommunication et l'électronique.

Les tendances

Malgré le ralentissement de l'économie nord-américaine qui a aussi affecté le Québec en 1990 et 1991, les objectifs de finances publiques saines sont résolument maintenus.

Déficit *(en pourcentage du PIB)*

Une diminution graduelle du déficit

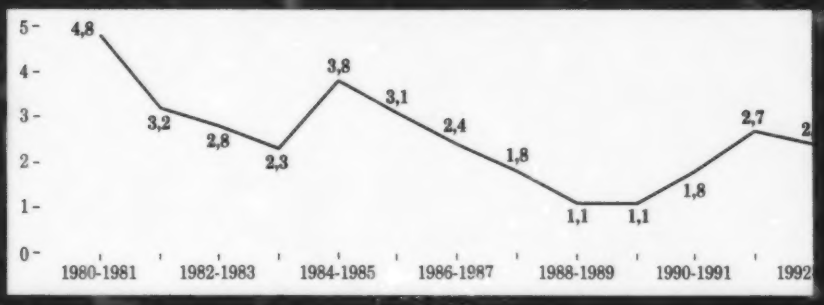

Dette directe *(en pourcentage du PIB)*

Un fardeau de la dette stabilisé

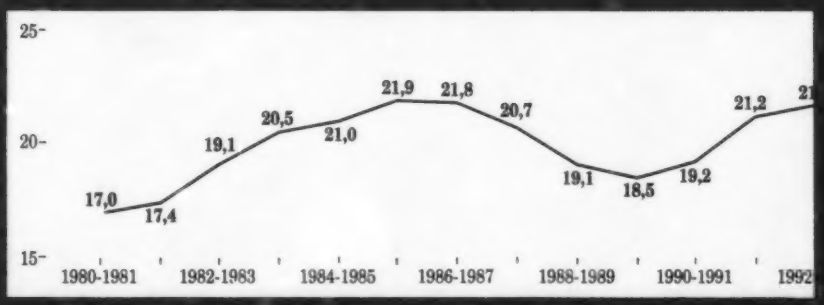

Dépenses gouvernementales *(en pourcentage du PIB)*

Un poids limité du gouvernement dans l'économie

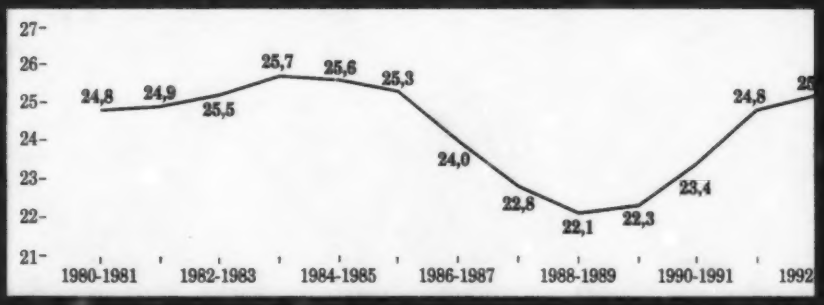

Note. Les années financières se terminent le 31 mars.

Prévisions

La politique économique et financière du gouvernement du Québec

Avec une économie diversifiée, hautement industrialisée ainsi qu'une main-d'œuvre dynamique et qualifiée, le Québec est bien préparé pour faire face aux défis que représente l'internationalisation des marchés. En outre, depuis plusieurs années, les politiques du gouvernement ont visé à promouvoir la croissance économique à long terme en favorisant les facteurs déterminant la compétitivité. C'est ainsi que, par ses politiques, le gouvernement vise de plus en plus à encourager l'investissement dans toutes les formes de capital : humain, technologique, physique et financier.

Le capital humain

Le Québec possède déjà une population avantageusement scolarisée et une main-d'œuvre dynamique et qualifiée. Au cours des dernières années, le gouvernement a bâti sur ce capital en mettant en place des mesures, notamment fiscales, favorisant la formation de la main-d'œuvre et le partenariat entre les travailleurs et les entrepreneurs.

Le capital technologique

En matière de recherche et développement (R-D) et de diffusion technologique, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour appuyer les entreprises qui investissent dans ce domaine. Notons d'ailleurs que par des faibles taux d'imposition sur les profits et des crédits d'impôt importants, le Québec possède un des systèmes fiscaux les plus avantageux pour la R-D.

Le capital physique

Par ailleurs, les entreprises rentables qui investissent sont également favorisées par le système fiscal. De plus, grâce à la réforme de la taxe de vente fédérale (TPS) et à celle de la taxe de vente du Québec (TVQ), qui prévoit maintenant un mécanisme de remboursement de la taxe payée sur la plupart des intrants des entreprises, le coût des investissements a été réduit de 7 % par rapport à ce qu'il était à la fin de 1990.

Le capital financier

En ce qui a trait à l'accès au capital financier, les entreprises bénéficient déjà d'un système d'intermédiation financière des plus efficace.

En plus, les politiques mises de l'avant depuis plusieurs années par le gouvernement visent à assurer les petites et moyennes entreprises d'une source adéquate de capital lorsque des projets d'investissement rentables sont envisagés.

Les finances publiques

Ces divers éléments de la politique économique du gouvernement doivent être appuyés par des finances publiques saines. Le gouvernement est convaincu qu'il s'agit là d'une condition essentielle au développement économique du Québec.

En matière de financement et de gestion de la dette, le gouvernement a pour objectif de minimiser le coût et le risque associés au service de la dette. Pour ce faire, il a visé à se doter d'un maximum de flexibilité et à s'adapter constamment à l'évolution rapide des marchés, des techniques et des instruments financiers.

Le gouvernement du Québec est heureux de la confiance que lui témoignent les investisseurs nationaux et internationaux depuis tant d'années. Cette confiance s'est manifestée de bien des façons, mais surtout par la possibilité pour le Québec de réaliser sur divers marchés des opérations de financement à des conditions extrêmement compétitives.

Nous croyons que cette confiance résulte d'une juste appréciation, de la part des investisseurs, de la qualité de la gestion de l'économie et des finances publiques, ainsi que de l'important potentiel de développement du Québec.

Les finances publiques : évolution récente et perspectives

Reprise économique dans un environnement non inflationniste

La récession qui a affecté l'ensemble de l'Amérique du Nord a également touché le Québec. Toutefois, l'économie du Québec a été moins durement touchée que certains de ses partenaires importants et la récession fut moins prononcée que celle ayant marqué le début des années 80.

Tout comme le reste du Canada, le Québec devrait bénéficier en 1992 d'une reprise de l'activité économique, qui s'accentuera à compter de 1993, et d'un taux d'inflation parmi les plus bas des pays industrialisés. Dans un environnement où les coûts de production progressent lentement et dans un contexte favorisant les gains de productivité, l'économie du Québec sera particulièrement bien placée au cours des prochaines années pour tirer partie de l'ouverture plus grande des marchés à l'échelle internationale.

Une gestion rigoureuse des finances publiques adaptée à la situation économique

Le gouvernement considère que c'est en conservant une gestion rigoureuse de ses finances publiques qu'il peut le mieux contribuer au développement économique du Québec à long terme.

Il maintient donc ses objectifs en ce domaine.

La hausse récente du déficit reflète la volonté du gouvernement de ne pas exacerber la récession, ni d'atténuer la reprise.

Pour les prochaines années, on assistera à une réduction significative du déficit grâce à une croissance des revenus soutenue par la reprise économique et à une gestion serrée des dépenses.

Croissance économique et inflation

	1991	1992	1993 – 1995
Croissance réelle – Québec	– 1,1	1,6	4,0
Inflation – Canada	5,6 [1]	2,0	2,0 – 2,5

1. 4,2 % lorsqu'on exclut l'effet de l'introduction de la taxe fédérale sur les produits et les services (TPS).

Déficit budgétaire (*en pourcentage du PIB*)

Évolution

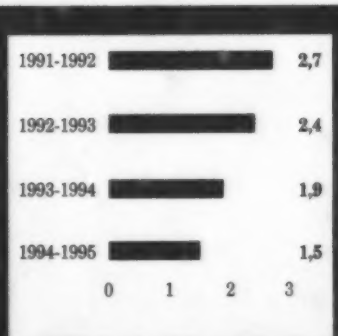

Comparaison

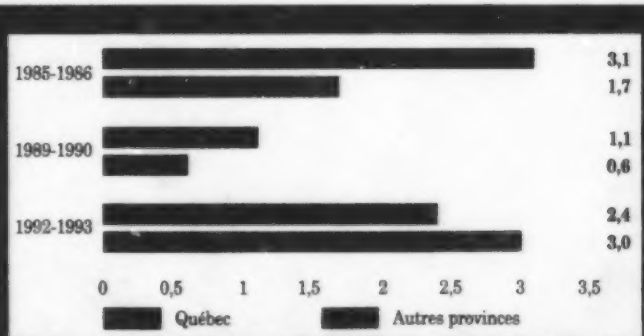

Le Québec : une économie moderne et compétitive

Bien diversifiée, l'économie du Québec reflète toutes les caractéristiques d'une économie moderne postindustrielle. En 1991, le secteur primaire comptait pour 3,5 % de la production, le secteur secondaire pour 25,2 % et le secteur des services pour 71,3 %.

Une économie exportatrice

Très ouverte sur le monde, l'économie du Québec exporte environ la moitié de sa production de biens et services à l'étranger et au reste du Canada. De plus, la production de produits et de services d'exportation, faisant appel à une main-d'oeuvre hautement qualifiée, y occupe une place importante. Les exportations internationales de marchandises atteignent 26,1 milliards de dollars en 1990. Parmi celles-ci, les biens manufacturés durables à forte valeur ajoutée occupent une place importante. Par exemple, les exportations internationales atteignent 1,7 milliard de dollars pour l'industrie aéronautique et aérospatiale, 2,5 milliards de dollars pour l'industrie électrique et électronique, 2,6 milliards de dollars pour l'industrie du transport terrestre.

De plus, la valeur des services commerciaux exportés à l'extérieur du Canada par le Québec se situe à 1,7 milliard de dollars en 1989. Le Québec possède en particulier un excédent dans les cas de la consultation en génie-conseil, de la recherche et développement et des services informatiques.

Une économie compétitive

Comme le font ressortir l'importance et la diversité de ses exportations, l'économie du Québec est très compétitive. Outre le fait de disposer d'une main-d'oeuvre qualifiée, de ressources naturelles abondantes, d'un réseau de transport maritime et terrestre développé et de constituer une plaque tournante du commerce en Amérique du Nord, le Québec peut compter sur :

- un climat de concertation employés-employeurs unique en Amérique du Nord qui a permis l'émergence d'un partenariat permanent dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre et se caractérise par très peu de conflits de travail ;
- une implication de plus en plus grande des entreprises dans la formation de leurs employés ;
- des coûts unitaires de travail parmi les plus faibles des économies du G-7, immédiatement derrière ceux des États-Unis et de l'Italie ;
- un réseau étendu de sociétés d'investissement qui donne un large accès au capital de risque.

Une économie innovatrice

Au cours des dernières années, les activités de recherche et développement ont augmenté sensiblement au Québec. Ainsi, depuis 1985, le Québec s'est classé quatrième derrière le Japon, l'Italie et l'Allemagne pour la croissance réelle des dépenses totales en recherche et développement dans les pays du G-7.

Les entreprises ont contribué de façon importante à cette augmentation, alors que le volume de leurs activités de recherche et développement s'accroît de 6 % annuellement depuis le milieu des années 1980. Il s'agit de la troisième meilleure performance par rapport aux pays du G-7. De plus, la contribution des entreprises à la recherche universitaire a doublé en trois ans.

Le financement

En matière de financement, les objectifs de base sont la diversification des sources de fonds et la minimisation des coûts. Pour ce faire, le gouvernement cherche à :

- exploiter au mieux les sources de financement en dollars canadiens ;
- diversifier les sources de financement, en ayant recours à un grand nombre de marchés et à un vaste éventail d'instruments de financement ;
- utiliser les marchés offrant les meilleures conditions d'emprunt et modifier le produit de ces financements en fonction des objectifs poursuivis en matière de gestion de dette ;
- s'associer, sur chacun des marchés, avec des intermédiaires financiers possédant une compétence reconnue de distribution, ainsi qu'une présence significative et soutenue dans le marché secondaire ;
- favoriser constamment une plus grande liquidité des titres du Québec ;
- réaliser des emprunts d'échéance de moyen et de long termes et étaler ces échéances de façon équilibrée dans le temps.

Le programme d'emprunts

Diminution de près de 30 % des emprunts projetés pour 1992-1993

	1991-1992	1992-1993
PROGRAMME DE BASE		
Besoins financiers nets	2 675	2 550
Refinancements	1 649	1 535
Variation de l'encaisse	466	(696)
SOUS-TOTAL	4 790	3 389
PROGRAMME FACULTATIF [1]		
Refinancements optionnels	998	150
Fonds de financement [2]	1 016	1 250
TOTAL	6 804	4 789
Proportion des emprunts du Québec dans l'ensemble des emprunts des provinces canadiennes	22 %	16 %

1. Variable en fonction des opportunités.
2. Ce fonds regroupe une partie des emprunts qu'effectuaient auparavant en leur propre nom certains organismes du secteur public.

La gestion de la dette

En ce qui concerne la gestion de la dette, l'objectif principal est de minimiser le coût du service de la dette dans une démarche prudente face aux risques. Pour ce faire, le gouvernement cherche à :

- disposer constamment des outils d'analyse les plus sophistiqués ;
- obtenir une diversification optimale de la composition de la dette en termes de devises et de taux d'intérêt fixe / flottant ;
- maintenir une gestion dynamique des différentes composantes de l'ensemble de la dette, soit les nouveaux emprunts et la dette déjà en circulation ;
- utiliser activement les instruments financiers et produits dérivés les mieux adaptés ;
- être attentif aux opportunités offertes sur tous les marchés, ainsi qu'à la créativité des agents financiers d'avant-garde.

La structure et la composition de la dette

La dette du Québec est diversifiée tant en terme de devises que de taux d'intérêt.

Les objectifs courants sont de tendre vers une dette à 70 % en dollars canadiens et à 70 % à taux fixe, ce qui correspond à l'évaluation d'une situation optimale risques /coûts dans le contexte actuel.

Structure et composition de la dette au 31 mars 1992
(en millions de dollars et en pourcentage)

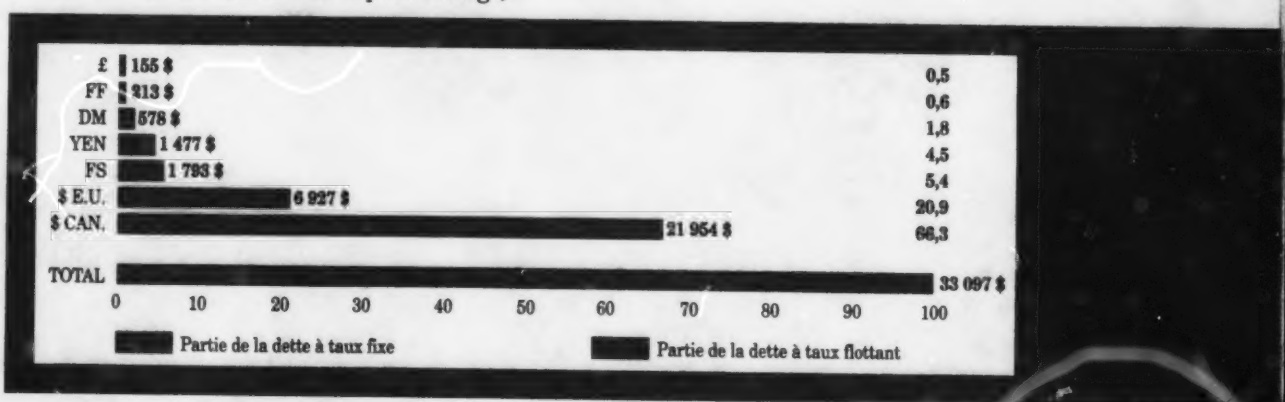

L'échéancier de la dette

L'échéancier de la dette est prudemment étalé dans le temps avec des montants d'environ 2,2 milliards de dollars à refinancer en moyenne au cours des dix prochaines années.

Échéancier de la dette *(en milliards de dollars)*

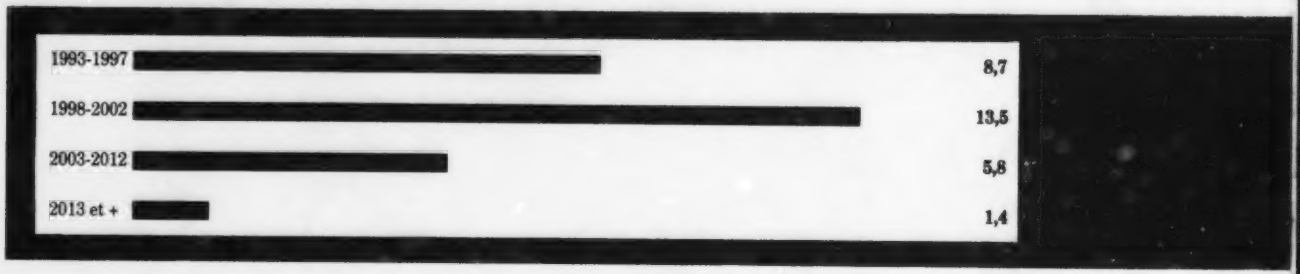

Les emprunts du secteur public

Les besoins d'emprunt de l'ensemble du secteur public québécois pour les trois prochaines années devraient, en proportion du P.I.B., se situer environ au même niveau que la moyenne des années 1980.

Il s'agira d'une importante diminution, par rapport à l'année terminée le 31 mars 1992, où on a connu des volumes d'emprunts plus importants, en partie reliés aux conditions très favorables disponibles sur la plupart des marchés financiers nationaux et internationaux, ainsi qu'aux opportunités d'exercer des options de remboursement par anticipation.

Emprunts du secteur public *(en pourcentage du PIB)*

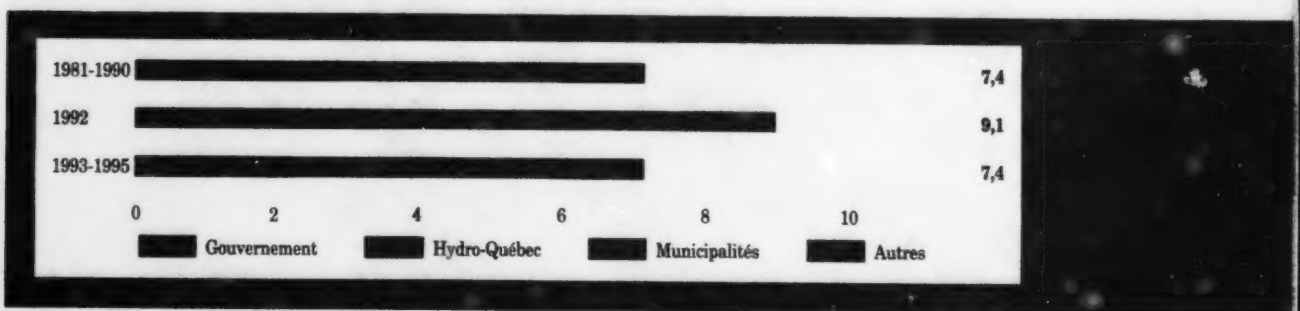

Les cotes de crédit

Les cotes de crédit accordées aux titres du Québec sont :

AA —	par Standard & Poor's
Aa3	par Moody's

Un titre de la catégorie AA (Standard & Poor's) ou Aa (Moody's) indique une très forte capacité de l'émetteur à payer les intérêts et le capital et ne diffère des émissions les mieux cotées que par une faible marge.

Ces cotes élevées, à l'égard de la qualité du crédit du Québec, reflètent la reconnaissance par ces agences que l'économie du Québec est bien développée et diversifiée et qu'on peut y observer des progrès sensibles vers une meilleure position concurrentielle de ses capacités de production. Elles témoignent aussi de la santé financière du gouvernement et de ses institutions.

Malgré la détérioration générale de la qualité du crédit de plusieurs émetteurs parmi les plus prestigieux à l'échelle internationale, telle que constatée par les agences de cotation au cours des dernières années, le Québec a su maintenir l'excellence de son crédit.

Au cœur du Vieux-Québec, cité fortifiée inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, le ministère des Finances occupe depuis 1987 l'édifice historique longtemps habité par le Palais de justice.

Construit de 1883 à 1886, l'actuel édifice du ministère des Finances est l'œuvre d'Eugène-Étienne Taché. L'architecte est également l'auteur des plans de l'Hôtel du Parlement et du Manège militaire.

L'édifice de Taché adopte le style architectural de la Renaissance française : ses façades s'ordonnent en registres dont l'étagement superpose pilastres et piédestaux et sa toiture, mansardée, voit sa silhouette découpée par des pavillons et des lucarnes à pignons découverts. Cette architecture, rappelant les XVI[e] et XVII[e] siècles, évoque les époques de la découverte du Canada et de l'établissement de Québec.

Classé monument historique en 1983, puis soigneusement restauré de 1983 à 1987, l'édifice du ministère des Finances, dominant la place d'Armes, demeure le plus orné de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Édifice du ministère des Finances, 12 rue Saint-Louis, Québec.

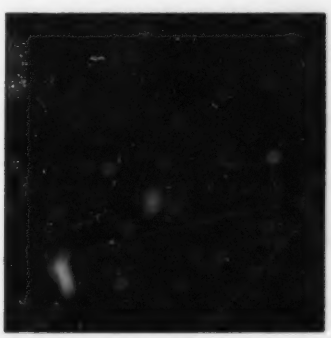

Figure 1

L'architecte Taché se passionnait pour l'héraldique. En façade, à gauche de l'entrée, sont sculptées les armoiries de Jacques Cartier, navigateur de Saint-Malo qui découvre le Canada en 1534.

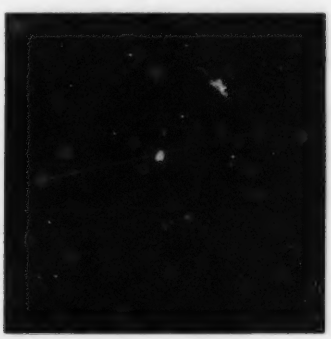

Figure 2

Originaire de Brouage, Samuel de Champlain s'établit sur le site de Québec en 1608, ce qui lui vaut le statut de « fondateur ». Taché crée des armoiries en son honneur.

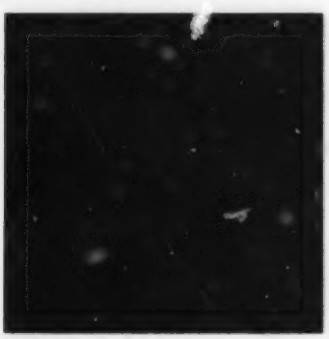

Figure 3

Un chapiteau fleurdelisé imaginé par Taché encadre le portail d'entrée. L'architecte tente ici de créer un « ordre québécois » qui identifierait l'architecture de l'État.

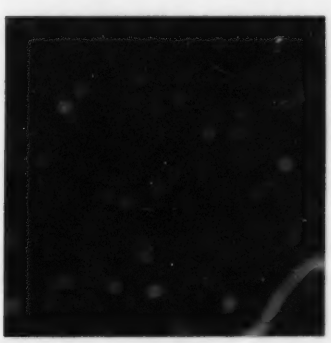

Figure 4

Taché emprunte tourelles et crénelages aux châteaux du XVI[e] siècle français. L'architecture de l'édifice du ministère des Finances ouvre la voie à ce « style château » qui a tant marqué le paysage du Vieux-Québec.

Page 4

Page 6

Page 8

Page 10

Figure 5

La bibliothèque, éclairée par des puits de lumières ornés de grandes verrières, occupe deux étages de l'aile ouest du bâtiment. Parmi les motifs parant la face exposée des étagères de bronze, on distingue le livre de la loi.

Figure 6

Le ministre des Finances occupe le bureau conçu et meublé en 1931 pour Sir François-Xavier Lemieux, juge en chef de la cour supérieure. On a conservé et soigneusement restauré les boiseries et le mobilier.

Page 12

Page 14

Page 16

Page 18

Figure 7

La grande salle de la cour criminelle, ou salle des assises, évoque avec force la fonction « Palais de justice ». Les architectes des travaux publics en ont dessiné tous les éléments, jusqu'au moindre détail.

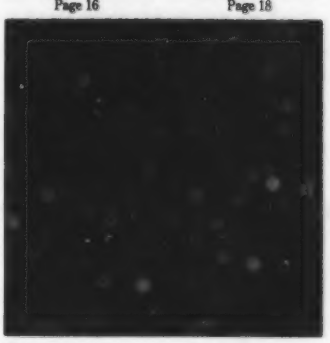

Figure 8

La salle de réunions du barreau du Québec – association professionnelle des avocats – est l'espace le plus orné de l'édifice. Boiseries et plafond ont été sculptés et moulés d'après les plans des architectes, en 1931.

L'architecture intérieure de l'édifice du ministère des Finances se distingue à plusieurs égards. Mis en place entre 1927 et 1934 par les architectes du gouvernement Sylva Frappier et Léopold Fontaine, l'ensemble de style beaux-arts remplace un décor plus ancien et moins élaboré.

Les ornements classiques sont utilisés pour ennoblir un bâtiment doté du confort moderne, selon les normes du début du XX^{e} siècle. On les retrouve notamment dans les plafonds à caissons polychromes et sur les boiseries sculptées. L'influence de modèles français est partout évidente, particulièrement dans le hall d'entrée où évolue un escalier monumental d'une rare élégance. Par contre, «l'art déco» nord-américain apparaît aussi, ici et là, notamment dans les luminaires, les escaliers et les portes extérieures coulées en bronze.

Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), successivement ministre des Travaux publics, ministre de la Justice, et premier ministre, impose cette architecture beaux-arts afin de souligner la présence de l'État dans le paysage architectural. Taschereau veille d'ailleurs personnellement au bon déroulement des rénovations de l'architecture intérieure de l'édifice, à l'époque utilisé comme Palais de justice.

Plusieurs pièces de l'édifice et leur ameublement ont été classés, en 1983, en vertu de la Loi sur les biens culturels : la bibliothèque, le bureau du ministre, la salle du barreau et la grande salle de la cour d'assises. Ces espaces composent, avec les corridors et l'escalier d'honneur, le circuit d'apparat que requérait l'exercice de la justice au début de notre siècle.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Direction des marchés
de capitaux
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) Canada
G1R 5L3
Téléphone : (418) 691-2218
Télécopieur : (418) 643-4700

Also available in English

Réalisation :
Direction des communications,
ministère des Finances

Conception graphique :
Alain Côté

Photographies :
Alain Côté,
ministère des Finances,
page 4 ;
Eugen Kedl,
page 22 (édifice du ministère
des Finances) ;
Marc Lajoie,
ministère des
Communications,
page couverture, pages 6, 8, 10,
12, 16, 18, 20, 22 (figure 3) ;
Louise Leblanc, Renée Méthot,
Université Laval,
pages 14, 22 (figures 1, 2, 4),
23 (figures 5, 6, 8) ;
Bernard Vallée,
ministère des
Communications,
page 23 (figure 7).

Textes historiques
des pages 22 et 23 :
Luc Noppen,
école d'architecture
de l'Université Laval

Composition typographique
et photogravure :
Compélec inc.

ISBN : 2-550-26856-3
Dépôt légal, 3e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie J.B. Deschamps,
en septembre 1992.